

FO com vous raconte

le CE DT Centre Est

Séance plénière du CE DT Centre Est du 19 Mai 2009

1/ et 2/ Validation des PV des CE des 08 et 23/04/09

En l'absence du secrétaire CGT du CE, FO a assumé le mandat de secrétaire pour la première fois. Après de très nombreuses corrections apportées en séance, les deux PV sont définitivement adoptés à l'unanimité.

3/ Gestion par parc AVSCRAA

Désormais les clients seront traités différemment : gestion par parc, clients Gold, clients Cœur... ! Terminées les méthodes de travail, place à une plus grande spécialisation des métiers. Encore des changements de méthodes de travail, des formations... encore et... toujours les personnels qui trinquent !



Le fait que la direction ait tant insisté pour faire passer le message que rien n'allait changer pour les personnels n'est pas fait pour nous rassurer, loin s'en faut ! Il n'empêche que la direction a tout de même bien précisé que si certains collègues de Bourg en Bresse souhaitaient changer de groupe, il n'y avait aucun problème, ils pouvaient venir travailler à Lyon!!! Il a été question d'une commission de suivi... Alors ?

La direction n'a absolument pas convaincu les élus du CE, bien évidemment.

Un seul point positif : les élus ont bien pris note que le 1014 est considéré comme un centre d'appel par FT ! «On s'en servira » a souhaité rajouter un élu FO !

Les élus du CE ont voté à l'unanimité une résolution afin que ce dossier ne soit pas proposé en simple information, mais qu'une véritable consultation soit organisée. Cela permettra une plus large information du personnel et de revenir devant la direction avec de nouvelles questions émanant des collègues directement concernés.

4/ Cartographie CHSCT

Fin des négociations entre la direction et les OS pour la mise en place des CHSCT. Résultat : malgré la réduction de 18 à 15 CHSCT due à la baisse des effectifs, les OS ont réussi à obtenir des moyens bien supérieurs à ceux inscrits dans le code du travail. Le volume d'heures de fonctionnement octroyé aux futurs élus restera identique à celui de la précédente mandature. La volonté de Force Ouvrière, comme de toutes les organisations syndicales, était, naturellement, le maintien du nombre de CHSCT, ainsi que le maintien des moyens de fonctionnement obtenus lors de la mise en place des CHSCT des dernières IRP...

Cela étant, compte tenu du résultat favorable des négociations, FO, CGT, CFDT CFTC et CGC ont voté favorablement, SUD a voté contre.

Y respecteront p't'être ben le vote des salariés !

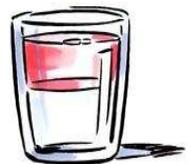


Ordre du jour :

- 1/ Validation du PV du CE Extraordinaire du 08/04/09
- 2/ Validation du PV du CE du 23/04/09
- 3/ Info Gestion par parc AVSCRAA
- 4/ Consultation Cartographie CHSCT
- 5/ Information Emploi T1/2009
- 6/ Consultation pour une rupture conventionnelle de contrat salarié protégé
- 7/ Info/Consult Bilan Plan de Formation 2008
- 8/ Bilan des comptes fonctionnement et ASC
- 9/ Rapport des commissions
- 10/ Vie du CE
- 11/ Info Activités FT T1/2009



VERRE À MOITIÉ PLEIN



VERRE À MOITIÉ VIDE

5/ Emploi T1/2009

Quelques chiffres :

113 entrées cumulées dont 11 recrutements externes, 50 retours à l'activité et 52 mobilités entrantes.

111 sorties cumulées dont 29 sorties définitives, 42 suspensions d'activité, 2 mobilités vers des filiales, et 38 mobilités sortantes.

A noter donc une certaine stabilité des effectifs pour ce 1^{er} trimestre 2009.

6/ Consultation pour fin de contrat d'une salariée protégée

Une collègue en CDI, membre de CHSCT dans une unité, a souhaité mettre fin à son contrat.

Aux termes de la loi, l'Inspection du Travail doit être avisée, et le CE consulté.

En effet, cette salariée bénéficie d'un statut de salariée protégée, de part son mandat au CHSCT.

Après avis de la collègue, s'agissant effectivement d'une rupture conventionnelle de contrat, les élus n'ont pas émis d'avis défavorable à la procédure engagée.

7/ Info/Consult Bilan Plan de formation



Une fois de plus, il en ressort des conclusions de la commission formation que la répartition des heures de formation montre que celle-ci sert à pallier les besoins dus aux restructurations.

Le constat est que peu d'heures de formation sont dévolues à l'amélioration des compétences des salariés en place à leur poste.

Les élus ont demandé des précisions concernant la formation en interne qui ne figure pas au bilan.

Vote : 13 Contre FO-CGT-SUD-CGC
3 Abstentions CFDT.

8/Bilan des comptes de fonctionnement et ASC

L'ancien trésorier n'a pu présenter de bilans définitifs au CE par absence de validation et de clôture définitives des comptes. La présidente a fait remarquer le retard constaté par rapport aux autres CE dont les bilans ont été effectivement présentés.

Ce point sera à nouveau inscrit à l'ordre du jour du prochain CE pour une présentation des bilans définitifs à la demande de l'employeur.



9/Rapport des Commissions

La commission formation : a présenté son rapport à travers l'étude du bilan du plan de formation (voir point N°7).

La commission logement : a présenté un rapport de portée très générale concernant le contour des missions des commissions logement.

Il a été rappelé le premier devoir de la commission logement : l'information des salariés en matière d'accession à des programmes de construction d'appartements par pré-réservation de l'organisme chargé du prélèvement du 1% : Astria.

Une résolution a été votée à l'unanimité par les élus afin d'obtenir un certain nombre d'informations essentielles au bon fonctionnement de la commission logement.

La commission ASC : a proposé un certain nombre de résolutions au vote des élus.



CESUS : 152 titres pour ayant droit handicapé et 30 titres pour garde d'enfants.

Vote : 10 Pour CGT-SUD-CGC
3 Abstentions : CFDT
3 Contre : FO

FO a voté contre, car il a été refusé l'extension à 152 titres pour la garde d'enfants.

Cadeau de Noël : seul un livre a été proposé pour le Noël des enfants.

Vote : 13 Pour CGT-CFDT-SUD-CGC
3 Contre : FO

FO a voté contre car il a été refusé de laisser le libre choix aux parents d'offrir un livre ou un jouet à leur(s) enfant(s).



Aide d'urgence : pour tous salariés en difficultés et sur avis des assistantes sociales. Réserves de la présidente au sujet de la consultation des AS...

Vote : 13 Pour FO- CGT- SUD-CGC
3 Abstentions : CFDT

Culture, Loisirs et Sports :

remboursements sur factures ou paiement direct vers organisme, dans une limite de 200 euros par ayant droit, par an, et selon QF.

Vote : adopté à l'unanimité.

Prêt étude : reconduction.

Vote : adopté à l'unanimité.

10/Vie du CE

Forfait frais du directeur du CE :

le directeur du CE effectuant des avances de frais sur ses propres deniers, les élus ont instauré un forfait égal à mille euros sur justificatifs et factures.

Vote : adopté à l'unanimité.

Expert comptable :

après appel d'offres, un cabinet d'expert-comptable a été retenu.

Ses tarifs ont été revus à la baisse, et ses prestations augmentées !

Vote : adopté à l'unanimité.

11/Activités FT T1/2009

Description d'un certain nombre d'indicateurs des unités.

Flux en boutique : inférieur au T1/2008.

CA des UI : prestations SAV en retrait au T1.

Question FO : arrêt brutal de FTTH (vidéo chez le client) ?

Réponse direction : baisse du chiffre d'affaires global de FT, incertitudes européennes d'où «... la réduction transitoire des investissements... ».



Quand c'est dit, c'est dit !

Elu FO : « dans le dossier Gestion par Parc de l'AVSCRAA, on constate que le 1014 est un centre d'appel.

Enfin, tout de même, une reconnaissance de FT que le 1014 est bien un centre d'appel... !!!

Merci, on note, et on s'en servira ! »

Commentaires FO: eu égard au fait que FT n'a jamais voulu admettre que ses plateaux 1014, 1015, 1016, UAT...sont bien des centres d'appels.

La réglementation du travail, en matière de pause, notamment, n'est pas la même... !!!